

## Compte-rendu du Conseil d'école n°2

Ecole de Gilly-sur-Loire

Séance du 12/03/2024

*Les membres du conseil d'école se sont réunis le mardi 12 mars 2024 à 18h00*

*à l'école de Gilly-sur-Loire.*

### **Etaient présents :**

M. DAGUIN : maire de Gilly-sur-Loire

Mme CHARRIER : municipalité de Gilly-sur-Loire

Mmes VOISIN et HERVOIS : municipalité de Saint-Aubin-sur-Loire

Mmes BRIGAUD, MOUCHOUX et THIEULIN : enseignantes

Mme GIROUX : DDEN

Mmes DELISEE et ROBERT : représentants des parents d'élèves

Mme LAVOCAT : ATSEM

### **Excusés :**

Mme ANGIOLINI : IEN

M. BARDOT : Maire de Saint-Aubin-sur-Loire

Mmes LAUVERNIER, PEJOUX, M. REY : représentantes des parents d'élèves

### **L'ordre du jour est abordé comme suit :**

- 1) Validation du procès-verbal du Conseil d'école précédent.
- 2) Rythmes scolaires
- 3) Point sur les effectifs
- 4) Dispositif de prévention et de traitement des situations d'intimidation
- 5) Charte des bons usages du numérique
- 6) Bilan des activités réalisées avec les élèves et projets à venir
- 7) Difficulté scolaire
- 9) Coopérative scolaire
- 10) Questions diverses

### 1) Validation du procès-verbal du Conseil d'école précédent

Validation du procès-verbal précédent par l'ensemble des membres.

### 2) Rythmes scolaires

Pour les 3 années à venir,

Vote pour le maintien ou non de la semaine à 4 jours, et des horaires de l'école.

→ Vote pour le maintien de la semaine à 4 jours avec les horaires actuels (9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30) à l'unanimité.

### 3) Point sur les effectifs

A ce jour : 49 élèves au total

15 en maternelle : 1 arrivée en TPS en janvier 2024

17 en CP CE2 : 1 départ en janvier 2024

17 en CE1 CM1 CM2 : 2 départs en janvier 2024 + 1 départ en mars 2024

Les effectifs prévisionnels concernant notre école à la rentrée 2024-2025 sont en baisse par rapport à cette année.

Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	2	12	5 (1 arrivée en septembre 2024)	5	6

43 enfants (en attente des inscriptions en TPS-PS)

### 4) Dispositif de prévention et de traitement des situations d'intimidation

Proposition d'ajout d'un paragraphe au règlement intérieur de l'école.

**« Application du protocole départemental pour la prévention et la lutte du harcèlement.**

*En référence à l'article R.411-11-1 du décret n°2023-782 du 16 août 2023, les élèves doivent être préservés de tout comportement intentionnel et répété faisant peser sur eux un risque caractérisé sur leur sécurité ou leur santé. Pour ce faire et afin d'éviter que certaines tensions entre élèves ou situations d'intimidation ne s'installent, des actions conservatrices seront mises en oeuvre suivant le protocole départemental pHARe.*

*L'école est engagée dans le programme pHARe. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant les entretiens individuels ou collectifs réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation si la situation d'intimidation est avérée. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription. »*

Présentation du protocole mis en place depuis cette année

- une partie **prévention** : 10h de formation annuelle des élèves
- une partie traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement :
  - o Détection : entretien avec la cible et entretien avec ses parents
  - o Prise en charge : traitement de la situation
    - Remontée des faits à l'IEN

- Analyse de la situation avec l'équipe éducative de l'école, possibilité de solliciter l'équipe ressource de circonscription
- Entretiens avec l'élève cible, avec le ou les intimidateurs
- Les élèves sont reçus en entretien individuellement sans autorisation des parents

## 5) Charte des bons usages du numérique

Présentation du document.

Le document devra être signé par les élèves et leurs parents.

## 6) Bilan des activités réalisées avec les élèves et projets à venir

Période 2 : cycle arts du cirque avec N PERISSE pour les élèves du CP au CM2

09/12 : Marché de Noël et Spectacle de Noël, organisés en partenariat avec l'association Les Diablotins

21/12 : Sortie au cinéma financée par l'association Les Diablotins pour les élèves de la maternelle au CM2

22/12 : Repas de Noël à la cantine + Goûter de Noël

Période 3 : Cycle tennis avec B Grès pour les élèves de CM1 CM2 dans le cadre du projet « Tennis à l'école »

1<sup>er</sup>/02 : visite du collège pour les élèves du CM2 + Journée DéfiMaths pour les élèves de CE2 CM1 au collège

02/02 : Chandeleur à l'école

10/02 : Carnaval de l'école, organisé par l'association Les Diablotins

12/02 et 15/02 : Résidence d'artiste avec Cerize Fournier

19/03 : Intervention de Carine Hervois, infirmière à la caserne des pompiers de Bourbon-Lancy, auprès des élèves de CM1-CM2

22/03 : visite de l'infirmière et du médecin scolaire pour les élèves de GS

26/03 : Visite de la caserne des pompiers pour les élèves de la maternelle au CE2

02/04 : Journée Rugby à Bourbon-Lancy avec les écoles de Bourbon-Lancy et Grury + le collège

Période 5 : Cycle vélo pour les élèves du CP au CM2 avec Gaëtan Chaussin

du 06/06 au 18/06 : cycle natation (à confirmer)

11/06 : Sortie vélo avec l'USEP ? (à confirmer)

24/06 : Sortie scolaire au château de Brancion prévue pour les élèves de la maternelle au CM2

05/07 : Kermesse de l'école à la Rotonde de Gilly-sur-Loire

## 7) Difficulté scolaire

RASED

5 élèves de CP concernés en période 3 : mardi + vendredi

5 élèves de CP concernés en période 4 : mardi + vendredi

APC

1 élève de GS : lundi + mardi avec Mme THIEULIN

4 élèves de CE1 : jeudi avec Mme MOUCHOUX

4 élèves de CM1 : mardi avec Mme BRIGAUD

## 8) Coopérative scolaire

Au 29/02/2024 : solde de 3 136,64 €

### 9) Questions diverses

Les parents d'élèves élus et la municipalité de Saint-Aubin-sur-Loire s'interrogent sur la possibilité d'organiser une manifestation, en partenariat avec l'association Les Diablotins, sur la commune de Saint-Aubin.

La kermesse se déroulera à Gilly-sur-Loire car la salle de la Rotonde est plus adaptée. Cependant, il pourrait être possible de proposer une manifestation sur le stade de Saint-Aubin à la rentrée de septembre.

*Le conseil d'école se termine à 19h30*

Madame Marie-Pierre DELISEE

Représentante des parents d'élèves



Madame Emilie THIEULIN

Directrice

